

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Partenariat avec la Fédération Canadienne de l'entreprise indépendante : une valeur ajoutée pour nos entrepreneurs

Edmonton, le 6 juillet 2021 – Tel qu'annoncé lors de son assemblée générale annuelle, le Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA) est heureux d'annoncer un partenariat avec la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI).

Dans un contexte économique particulièrement difficile pour nos entrepreneurs francophones de l'Alberta (COVID-19 et crise économique), ce partenariat permet aux entrepreneurs membres du CDÉA de bénéficier d'une adhésion à la FCEI pour au moins la prochaine année. Les membres éligibles auront accès à tous les services, les programmes d'économies et défense des intérêts de l'entreprise indépendante fournis par la FCEI.

Avec 95,000 membres, la FCEI est l'organisation de défense des intérêts des PME la plus importante du Canada.

Tous les membres éligibles du CDÉA auront accès à tous les bénéfices de la FCEI soit :

1. Obtenir des conseils personnalisés, illimités et gratuits en contactant les [conseillers aux entreprises](#) bilingues de la FCEI qui pourront répondre aux questions relatives à la gestion d'entreprise.
2. Accéder à une large sélection de modèles de la FCEI pour permettre aux entrepreneurs d'être en règle en matière de RH et de réglementations, avec l'assistance téléphonique des conseillers aux entreprises de la FCEI.
3. Participer à des [webinaires](#) gratuits animés par des experts sur des sujets essentiels en affaires, et guider les membres à travers tous les programmes gouvernementaux COVID-19. Recevoir les infolettres FCEI pour être toujours bien informé.
4. Accéder aux programmes de formation continue [VuBiz](#) gratuits, aussi pour les employés.

SUIVEZ-NOUS!

 www.lecedea.ca

 780-414-6125



5. Profiter des [programmes d'économies](#) auprès de prestataires de services tels que le traitement des paiements par carte, le traitement de la paie, l'assurance incendie, accidents et risques divers (y compris l'assistance juridique), les services de messagerie/expédition, les assurances collectives, etc. (Un membre de la FCEI peut économiser plus de 5000\$ par année).
6. Rejoignez plus de 95,000 membres de la FCEI, améliorant considérablement l'influence de la FCEI, permettant ainsi aux entreprises indépendantes d'économiser des milliers de dollars chaque année.
7. Le CDÉA aura également accès aux conseillers aux entreprises de la FCEI, à tous les programmes d'économies, ainsi qu'au soutien de la FCEI pour la défense des intérêts de ses membres.

Le CDÉA est très enthousiaste à l'idée de lancer ce nouveau partenariat avec la FCEI. Pour toute question, veuillez nous contacter au 780 414-6125 ou à l'adresse suivante direction@lecdea.ca

Plus d'informations seront envoyées par courriel, notamment le courriel de bienvenue de la FCEI où vous trouverez votre numéro de membre FCEI vous permettant d'accéder à tous les services de votre nouvelle adhésion. www.cfib-fcei.ca/fr

Si vous avez des questions concernant la COVID-19, veuillez contacter la ligne d'aide aux entreprises de la FCEI au 1-888-234-2232 ou visitez:

<https://www.cfib-fcei.ca/fr/covid-19-centre-daide-aux-pme>

Pour devenir un membre du CDÉA et avoir accès à tous les bénéfices de la FCEI, veuillez visiter <https://lecdea.ca/devenez-membre/>

Le Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA) se veut le partenaire d'excellence d'une francophonie albertaine engagée dans la création et la mise en œuvre d'opportunités durables en développement économique.

- 30 -

Contact :
Nina Le'Bric
Gestionnaire des communications et relations publiques
nina@lecdea.ca

SUIVEZ-NOUS!

 www.lecdea.ca

 780-414-6125

